

VIOLENCES URBAINES

Le cercle vicieux de la falsification des préférences.

Le mois de novembre 2005 a été marqué par des manifestations aiguës et disséminées de violence urbaine qui sont apparues principalement dans les banlieues, mais aussi dans certains cas, plus limités il est vrai, dans le centre de certaines villes. Cette éruption sociale a frappé les citoyens français et les observateurs étrangers par leur caractère épidémique, par leur disproportion avec les incidents initiaux, ainsi que par leur durée. De plus, le retentissement médiatique de ces évènements a oscillé entre les reportages alarmistes en raison du caractère spectaculaire de ces manifestations, d'une part, et l'installation lente d'une occultation progressive, d'autre part. Les chiffres concernant le nombre de voitures brûlées n'étaient plus rapportés, tandis que les incendies de voiture n'étaient plus mentionnés.

Devant de telles manifestations d'altération civile, il importe, au-delà de la crudité des faits, d'essayer de les expliquer (par les causes et les motivations), de les comprendre (en leur donnant un sens) et de les interpréter (en les intégrant à un savoir plus large, notamment en vue d'une action adaptée).

Les faits seront rappelés donc rapidement dans la continuité avec les violences urbaines antérieures. Les facteurs d'explication, de compréhension et d'interprétation tournent le plus souvent autour d'enjeux économiques (le chômage), sociologiques (urbanisation, immigration et structures familiales), psychologiques (avec la démission

Léon Sann

Docteur en médecine, pédiatre,
praticien hospitalier, néonatalogue,
président du Conseil d'éthique de
l'Hopital Debrousse, auteur
d'articles dans le domaine de
l'éthique médicale.

de l'autorité parentale et scolaire) ou politiques (les jeunes des banlieue constituant, pour certains, le nouveau prolétariat). Le rôle de la perte d'autorité parentale et sociale sur la déstabilisation des jeunes nous paraît un facteur primordial (1)*¹. Le chômage, l'urbanisation, les facteurs politiques ne semblent pas vraiment déterminants pour la plupart des observateurs de la violence sociale (2, 3, 4), d'autant qu'ils pourraient aussi être la conséquences de ces violences. C'est pourquoi nous envisagerons l'herméneutique de ces événements dans le cadre d'une approche différente : celle qui s'intéresse à la falsification des préférences, c'est-à-dire au hiatus qui existe entre les préférences sociales et les préférences personnelles. Cette théorie a été proposée par un professeur musulman et d'origine turque qui enseigne à la fois l'économie politique ainsi que la pensée et la culture islamique à l'Université de Californie du Sud (5).

Le but de cet article est donc de confronter ces événements avec l'approche de la falsification des préférences afin de déceler la part de ces événements qui relève de l'inefficacité de l'action sociale face à ce problème et à travers elle de la responsabilité d'un travestissement des interprétations et des préférences des citoyens. Le rôle de ce facteur devrait permettre non seulement de rendre compte, pour une large part, de ces phénomènes socio-politiques et d'envisager à leur sujet une approche plus positive en terme de propositions possibles.

La montée en puissance de la violence depuis 1990

La violence sociale correspond pour la police nationale ² à des actes ainsi recensés : racket, coups et blessures, rixes, règlements de compte, vols avec violence, razzias sur les commerces, incendies de biens publics et privés, dont les véhicules, rodéos de voitures volées, violences criminelles du fait des bandes, violences collectives anti-policières ou à visée institutionnelle, représailles pour instituer la loi du silence, etc... Dès le début de l'année 1990, on relève ainsi des violences anti-institutionnelles, qui se criminaliseront par la suite.

Elles prendront au premier semestre 2004 un caractère parfois insurrectionnel (2, p. 19), avec agressions contre les forces de l'ordre, que ce soit sous la forme d'attaques directes de commissariats de police, ou de guet-apens tendus aux patrouilles de police ou de gendarmerie. Ces différentes modalités expliquent pourquoi cette violence urbaine ne peut pas être réduite à une forme pure de délinquance ou de criminalité (4, p. 13).

Nous ne nous attacherons pas ici à la description des faits survenus en novembre 2005. Il nous semble plus important d'établir,

* Les chiffres entre parenthèses renvoient aux références bibliographiques en fin d'article.

par contre, les évènements antérieurs, annonciateurs en quelque sorte de ces violences récentes. Ce rappel rétrospectif des faits devrait nous permettre de développer une interprétation des flambées de violence récentes.

Nature de la violence urbaine

Lucienne Trui Bong propose une échelle des violences urbaines de huit niveaux (4, p. 15) qui va de la simple agression des personnes (degré 1) aux émeutes avec guérilla (degré 8) en passant par les actions anti-institutionnelles (degré 2), les actions contre la personne des agents institutionnels (degré 3 à 5) de caractère prémédité, contre les policiers et les gendarmes (degré 6) et le vandalisme massif (degré 7). Elle recense de 1991 à 2000 trois cent quarante et un incidents graves dont 47 de type émeutes et les autres de degré 7. Elles surviennent le plus souvent à la suite d'accidents avec des morts, donnant lieu à des réactions de solidarité qui érigent la victime en martyr et mobilisent des jeunes en meutes guerrières avec des connivences familiales ou amicales qui permettent d'échapper aux poursuites. Ces émeutes surviennent même dans les tribunaux (4, p. 18). Mais aussi, un grand nombre d'agressions sont commises contre les institutions, selon les degrés 2 à 6 de l'échelle, notamment dans les écoles. En octobre 2000, les violences anti-institutionnelles de degré 3 (atteignant les agents institutionnels autres que les policiers, gendarmes ou magistrats) touchaient 245 quartiers, et 161 étaient gagnés par les violences de degré 4 (sur la personne de policiers, gendarmes et magistrats). Ces agressions entraînaient des grèves, de l'absentéisme et une rotation accélérée des fonctionnaires (4, p. 25)

La dégradation des biens n'est pas en reste, qu'il s'agisse de la dégradation des immeubles, ou surtout de l'incendie des voitures (entre 21 600 et 24 200 en 2002-2003, dont 1 708 voitures incendiées à Strasbourg en 2002). L'incendie des voitures est d'ailleurs le délit le plus fréquent et le plus banal : 21 100 voitures ont été brûlées en 2004 et 21 100 durant le premier semestre de 2005 (3, p. 19). Parallèlement, les primes d'assurance augmentent, les compagnies d'assurance répercutant le prix croissant de l'insécurité en raison de la montée du vandalisme : ainsi les primes sont-elles en hausse de 5 à 30 % en 2003 selon le journal *Le Monde* du 10 janvier 2003.

La montée de la violence urbaine

De 1994 à 2004, on recense au Ministère de l'Intérieur une élévation constante des crimes et délits qui passent de 175 374 en 1994 à 325 697 en 2003 (2, p. 12), avec une augmentation en 2003 des

atteintes volontaires contre les personnes surtout (entre + 7.3 et + 7.51 %), confirmée au cours du premier semestre 2004 (2, p. 11) Cette montée de la violence constante dans les faits a cependant été minimisée par les considérations idéologiques, médiatiques et parfois sociologiques, par la critique du tout sécuritaire

Les territoires touchés sont d'abord les plus pauvres, ceux dont « la qualité de vie semble avoir été détruite par l'insécurité » selon le rapport Didier Peyrat publié en février 2002. Cette insécurité vient surtout d'une minorité de jeunes hyperactifs qui volent, dégradent les immeubles, et suscitent des craintes quant aux agressions physiques. Il s'y ajoute les transports publics, avec des assauts d'autobus, la fraude et des agressions des chauffeurs ainsi que des voyageurs (2, p. 25) ; il s'ensuit des arrêts de travail du personnel dont le nombre s'est accru de 130 % en sept ans. L'école n'est pas épargnée, avec des injures, des bagarres, des rackets. Entre septembre 2003 et avril 2004, les signalements d'actes de violence se montent à 71 116 soit une augmentation de plus de 9.3 % par rapport à l'année dernière, avec des actes de violence physique sans arme, à caractère sexuel, et en rapport avec des affaires de stupéfiants. Des faits graves sont recensés avec des jets de cocktail Molotov, des voitures béliers incendiaires, les attaques à l'arme blanche, etc. (2, p. 31) Concentrés d'abord dans certains établissements ces faits se répandent (avec 250 établissements signalés en plus en mars-avril 2004, par rapport à mars-avril 2003) (2, p. 31). En 2004, 21,2 % des élèves de primaire et de collège ont l'impression de vivre leur scolarité dans un climat de très forte insécurité (3, p. 67).

Les hôpitaux ne sont pas épargnés par les dégradations, les règlements de compte entre bandes rivales, comme lieu de vente de stupéfiants. Le personnel est souvent pris à partie, injurié et parfois violenté par des personnes issues des quartiers « sensibles » et connus pour leur impatience et agressivité. Ainsi signale-t-on dans l'Assistance publique de Paris 2 897 infractions sérieuses en 2003 dont 158 agressions ; parallèlement, il y a eu 14 000 expulsions de groupes ou d'individus introduits dans ces établissements sans raison légitime.

Les populations en cause

La criminalité des mineurs concerne environ 33 à 34 % de ces violences. Les délinquants issus de l'immigration représentent environ 60 à 70 % des délinquants (3, p. 38). Sur 244 quartiers très difficiles étudiés en 1993, 137 avaient plus de 26 % d'étrangers et 62 en avaient de 16 à 25 % (4, p. 37). La jeunesse d'origine française est aussi

présente dans la délinquance classique de profit, avec la constitution de bandes ; mais elle semble rester plus minoritaire (5 à 10 % des bandes de quartiers). Il importe de bien dissocier ces constatations du chiffre de pourcentage de délinquants dans la population immigrée : dire qu'un fort pourcentage des délinquants des banlieues soit originaire de l'immigration ne renseigne pas sur le pourcentage de délinquants au sein de cette population immigrée ; elle ne signifie donc pas non plus que l'ensemble de cette population immigrée soit délinquante.

Cependant, les Maghrébins représentent un contingent important de ces immigrés avec l'appui de mouvances anti-étatiques (comme le MIB, Mouvement de l'immigration et des banlieues) qui qualifient la justice de « coloniale » et accusent de « racisme » tous les accidents survenant à l'occasion de poursuites contre des vols ou des conduites sans permis (4, p. 57), ce qui est une façon de détourner l'attention des exactions.

Les attaques sont surtout territoriales : elles proviennent de certains quartiers « sensibles » bien connus des services de polices, et notamment des zones de repli communautaire où se créent des milices ghettos et des « brigades anti-flics ». Elles sont souvent faites par des bandes qui pratiquent « la tyrannie de la minorité » dans le cadre de la xénophobie à rebours souvent, de l'adhésion à une culture de la violence, de la volonté d'un contrôle territorial et de trafics divers (3, p. 23). La culture de la violence s'inspire d'une recherche du « respect », recherche paradoxale dans la mesure où elle entraîne l'absence de respect des autres² ; elle s'inspire aussi du culte de la force et du mépris du faible, conduisant donc au désordre hobbesien des banlieues et à une anomie locale. Elles visent aussi sur des représentants des institutions : police et gendarmerie, mais aussi pompiers, magistrats avec, en 2003, 13 500 incidents dans les tribunaux selon le Ministère de la Justice.

Ces données statistiques ne reflètent qu'imparfaitement la réalité (2, p. 43 et 3, p. 37) car quand, dans une manifestation, la police signale 10 blessés par agression, les services hospitaliers soignent 93 personnes agressées : ainsi 10 personnes ont porté plainte, mais 83 ont choisi de se taire. Parallèlement les enquêtes de victimisation CESDIP du Conseil général de l'Île de France affectent un coefficient de 5,3 des 10 504 Franciliens interrogés tandis que les policiers suggèrent que seul 1 % de la population est victime de ces infractions. On a donc tout lieu de croire que les dégradations et agressions sont actuellement sous-estimées. De plus, il existe aussi une dissociation dans la prise en compte des agressions qui sont comptabilisées

au commissariat soit comme « main courante » soit comme saisie statistique de l'infraction (« état 4001 ») : ainsi sur 683 000 atteintes à la personne, 63 000 seulement sont comptées comme « état 4001 ». (2, p. 46). Ainsi, entre la « main courante » et la saisie statistique l'atteinte des personnes peut être divisée par 10 (3, p. 37). Mais également, il existe une dissociation entre le connu (réel appréhendé par les statistiques) et le réel vécu (issu du nombre de victimes). Ainsi, selon Bauer et Raufer (2, p. 45), ce rapport est de 1 à 2,5 pour les vols, de 1 à 6 pour les dégradations, de 1 à 66 pour les menaces et les chantages, et de 1 à 115 pour les atteintes à la dignité de la personne.

Cette violence a conduit à une aggravation de la situation française en raison de l'implication de plusieurs autres facteurs sociaux. On y compte tout d'abord le commerce de la drogue dans les banlieues qui alimente toute une économie parallèle en raison de la compensation au chômage qu'elle permet mais aussi d'une certaine dépenalisation de fait de la drogue (4, p. 119-123). Cela a conduit vers une dérive mafieuse et vers le caïdat, et parallèlement vers un durcissement des forces de l'ordre.

La violence sexuelle s'est considérablement accentuée dans les banlieues, en fonction non seulement d'un « machisme », mais aussi d'un certain culte de la force. Enfin le développement d'une identité islamique s'est répandu chez les jeunes, soit par la « réislamisation des Beurs », soit en raison d'un prosélytisme religieux venu se substituer à l'autorité défaillante des parents ou des autorités. De plus, des associations pratiquant un amalgame dans l'endoctrinement religieux, politique et anti-occidental favorisent à la fois une forme de résistance civique et un militantisme agressif. C'est dans cette ambiance que l'antisémitisme s'est développé parallèlement dès les années 2000, non seulement à l'occasion des événements du Moyen Orient, mais aussi à la faveur de la minimisation de ces phénomènes par les médias (4, p. 174).

Les « politiques de la Ville »

En face de ces événements de violence civile, les autorités politiques ont mis en œuvre une « politique de la ville » dès les années 1980. Cette politique a connu 20 variantes successives (2, p. 50) ; mais son caractère principal est d'être « cosmétique », les actions d'urbanisation ne s'accompagnant pas parallèlement de visée de maintien d'ordre. Elle a entraîné des dépenses importantes de 1989 à 2001 avec l'affectation de 39,5 milliards d'euros pour une population de 6 millions d'habitants, avec 6,2 milliards d'euros en 2002.

Malgré cela le chômage a augmenté dans les 716 zones urbaines sensibles (de 22.8 % entre 1990 et 1999, le chômage des jeunes passant de 28.5 % à 39,5 %, malgré une baisse de la population qui y réside) ; la criminalité s'est aussi accrue (de 485 quartiers en 1998 à 1 200 quartiers « sérieusement touchés » en 2002).

Le taux d'élucidation des infractions n'est que de 26.2 % en 2003 par la police et de 35.4 % à la même période par la gendarmerie, soit globalement un taux de 28.3 % (contre 26,27 % en 2002 et 52.40 % en 1972) (2, 3). Parallèlement, selon le Livre blanc de l'Union syndicale des Magistrats, les jugements en pénal ne porte que sur 8.75 % des plaintes reçues en 2002, et 25,46 % par rapports aux auteurs identifiés. De plus, 31.15 % des peines de prison ne sont jamais exécutées ; et les condamnés n'accomplissent que 70 % de leur peine. Le Ministère de la Justice produit des estimations voisines. Or on sait qu'environ 30 % des délinquants condamnés sont des récidivistes (2, p. 55 : note 1). En plus les autres mesures comme les mises à l'épreuve ou les travaux d'intérêt général font l'objet d'un suivi et d'un contrôle plutôt théorique et on ne dispose pas (à notre connaissance) d'évaluation sérieuse de l'efficacité des services de protection judiciaire de la jeunesse « en difficulté, en danger ou délinquants ». En 2003 le rapport de la Cour des Comptes révélait un « état de sinistre », alors que le budget de ces services avait augmenté de 38 % pour les crédits de fonctionnement et de 69 % pour ceux d'investissement entre 1996 et 2000 (2, p. 57, note 1).

Ainsi peut-on comprendre le sentiment d'impunité des délinquants et des criminels, souvent constitués par des jeunes multi-réitérants vivant dans des quartiers « sensibles » où la police est peu présente et avec une « évaporation judiciaire » majeure.

Les jugements portés sur la violence sociale

Il y eut un contraste fort entre le sentiment d'insécurité des victimes d'une part et avec la façon dont l'opinion publique l'a reconnu et qualifié ainsi qu'avec les préférences d'action publique que les citoyens en déduisaient dans leur majorité.

L'insécurité a longtemps été considérée en France comme un fantasme. Malgré la reconnaissance du problème dès 1976 par les plus hautes autorités politiques de l'époque et à travers les publications du « Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance » en 1977, le péril était mis en doute à ce moment. On invoquait alors le « mythe » de l'insécurité (selon Henri Coing et Christine Meunier en 1980) ou « l'imaginaire de l'insécurité » (selon Werner Ackermann, Renaud Dulong et Henri-Pierre Jeudy en 1983).

Pire, la mention de l'insécurité urbaine était qualifiée d'« arme pour le pouvoir ». Les causes de cette dénégation participent à plusieurs logiques. Il y a tout d'abord la logique idéologique dont l'aveuglement a certainement pesé lourd dans la sphère médiatico-politique, avec le dénigrement de toute autorité et la culture de la spontanéité et du naturel. Le rôle de la philosophie de Jean-Jacques Rousseau est aussi prégnant dans sa considération de la bonne nature spontanée des hommes pervertis par la civilisation et la société, d'une part, et par sa mise en jeu des attitudes sentimentales face aux problèmes des hommes d'autre part. L'approche purement sociale qui en a découlé envisage souvent ces problèmes dans une optique essentiellement préventive, d'autant que la considération du « tout répressif » pré-suppose une pensée binaire opposant la prévention à la répression, la pédagogie à la sanction. Cette approche binaire se trouve encore accentuée par les problèmes posés par les criminels mineurs pour lesquels on envisageait davantage des dérivatifs que des sanctions. Or ces oppositions sont artificielles comme on le verra, puisque la répression comme la sanction agissent dans l'immédiat, tandis que la prévention ou le pédagogique nécessitent du temps et portent sur le long terme.

Le rôle du chômage est souvent invoqué pour rendre compte de ces violences urbaines. Mais cela n'explique pas le rôle des mineurs dans ces exactions. De plus, plusieurs départements avec un taux de chômage supérieur à la moyenne (par exemple dans le Pas-de-Calais, dans la Bretagne ou dans le Poitou-Charente) ne connaissent pas ces violences. Celles-ci touchent par ailleurs des zones où le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale, comme dans l'Île-de-France, la région Rhône-Alpes ou l'Alsace (4 p. 31-32). De même, les études effectuées aux USA montrent que les phénomènes démographiques et l'origine économique ne rendent pas compte de la diminution de la criminalité notamment à New York (2, p. 60).

L'influence de la « contre-culture »

Le rôle de la contre-culture ne doit pas être négligé, notamment du côté des délinquants, mais aussi de la part de ceux qui les soutenaient. Selon Lucienne Bui Trong, elle fait intervenir tout d'abord une « culture de la rancœur », faite de rage et du besoin de destruction ainsi que d'un sentiment d'injustice, puisé dans le ressentiment à l'égard de la puissance publique. Cette culture s'entretient dans la « contre-culture » du « hip-hop », du « rap » et du « rock alternatif » (4, p. 43) qui se nourrissent de références idéologiques justifiant la révolte, la violence et la provocation comme formes identitaires d'af-

firmation de soi et d'anti-conformisme. Cette culture « jeune » privilégie ainsi l'impatience, l'impulsivité, l'absence de considération des risques, l'absence d'esprit critique. Cette contre-culture est justifiée par les thèses d'extrême gauche qui prêchent l'anti-conformisme pour échapper à la pression sociale de la « société de masse », l'anti-capitalisme pour éviter « la société de consommation » et « l'oppression » commerciale de la marchandisation des désirs humains ; or ces attitudes idéologiques débouchent sur la nécessité de subversion de l'ensemble du système, sous peine de trahir ses idées ou de collaborer avec le système...³. C'est ainsi que la solidarité s'exerce contre « l'Etat policier et raciste », cet État ayant des surcroûts des torts à réparer, et la société violente envers les jeunes devraient donc leur apporter les compensations qui leur sont dues. On voit donc comment ces considérations idéologiques et politiques débouchent sur « l'idée de discrimination positive ».

Le désir d'éviter la stigmatisation des populations défavorisées est un facteur puissant de la vision de ces problèmes comme on le verra dans la falsification des préférences. Mais on verra qu'il n'était pas si louable que certains veulent bien l'affirmer (2, p. 5). Ce désir d'éviter la stigmatisation a conduit notamment à un ménagement à la fois cognitif et verbal, dans la mesure où il a conduit longtemps à minimiser les problèmes et à occulter la situation des banlieues, mais dans la mesure aussi où il a entraîné l'adoption d'une terminologie et de certaines expressions verbales qui atténuent le rendu de la situation. Ainsi a-t-on pu assister non seulement à une substitution terminologique réduisant la portée connotative des expressions, les criminels devenant souvent simplement « des jeunes » ; mais on a pu entendre aussi des inversions de sens puisque la personne commettant le délit se voit qualifier de « victime » ou de martyr, tandis que ceux qui dénoncent ou réagissent aux exactions deviennent des agresseurs. De plus, l'argumentation n'échappe pas à ces procédés avec la technique de la généralisation aussi bien dans un sens (tous les Maghrébins devenant des associaux) que dans l'autre (tous les policiers étant des fascistes), ou bien avec l'abus de la logique binaire selon laquelle l'on ne peut qu'être victime sans être agresseur et vice versa. Enfin sur le plan rhétorique, les lieux communs utilisent des stéréotypes éculés dans un sens partisan outrancier et sans nuance ; l'aspect dramatique ou pathétique des présentations est souligné moins dans le sens de la pitié ou de l'indignation qu'en fonction de la culpabilisation d'autrui. La parole publique est souvent accordée à ceux qui parlent le plus fort ou avec le plus de véhémence, comme si cette intensité conférait une validité en soi.

Même les statistiques nationales ont été touchées par ce souci de ménagement verbal, par l'intermédiaire d'euphémismes qui modifiaient insensiblement la caractérisation des violences urbaines et leur catégorisation : ainsi mentionne-t-on en 1999 les quartiers « touchés » par ces violences (nombre = 818) alors qu'en 2000 on indique plutôt les quartiers « les plus touchés » (nombre = 820) ; en 2003, l'allusion porte alors sur les « quartiers sensibles » (nombre = 615) dont 150 vraiment difficiles car les taxis refusent de s'y rendre, les médecins d'y travailler la nuit et les entreprises y majorent leurs devis... (2, p. 14).

Mais aussi, la France n'est pas supposée connaître des gangs à l'américaine (« le Val-Fourré n'est pas Chicago... »). La nature ethnique des rivalités au sein des quartiers violents est aussi tue longtemps, d'autant que les agresseurs ressemblent aux victimes sans que la seule considération de racisme ne puisse être avancée.

Il existe donc en France une « peur des mots » avec un refus de « désigner les problèmes » qui conduisent à une « volonté de censurer les mauvaises nouvelles » et à « cacher la vérité aux Français ». (3, p. 11). On verra que ces attitudes participent à la falsification des préférences, sans que cela soit pour autant un phénomène purement français.

Le besoin de reconnaissance

Le défaut d'application des lois, notamment l'article 277-17 devant des parents négligents de mineurs délinquants (2, p. 97) constitue également une des logiques qui expliquent cette dénégation de la violence urbaine. Parallèlement à cette dénégation de la violence urbaine et de sa gravité, la population semble en recherche désespérée de sécurité. Cette dernière est considérée comme prioritaire par 52 % des Français en 1999 et 70 % d'entre eux en 2002 (2, p. 7). On a vu plus haut l'importance du vécu des Français de cette violence urbaine. Une crispation xénophobe se manifeste fin 1999 puisque 52 % des Français considèrent que « l'immigration est la cause principale de l'insécurité ». On a vu cette tendance se concrétiser au premier tour de l'élection présidentielle de 2002. Les habitants manifestent dans un premier temps par des pétitions ou des réunions ; puis ils se replient sur eux-mêmes ou déménagent. Ces déménagements parfois orchestrés par certains immigrés conduisent à renforcer la ghettoïsation des banlieues ⁴.

La reconnaissance publique de l'insécurité et des violences a été tardive. Selon Bauer et Raufer (2, p. 3) elle a demandé 10 ans dans la sphère médiatique et politique et 15 ans pour en mesurer la gra-

vité et partant pour informer et réagir. Le manque de réalisme des médias était souligné en 2001 par Christian Delorme dans l'édition du *Monde* du 4 décembre : « En France, nous ne parvenons pas à dire certaines choses, parfois pour des raisons louables. Il en est ainsi de la surdélinquance des jeunes issus de l'immigration, qui a longtemps été niée, sous prétexte de ne pas stigmatiser. » Cette phrase nous paraît importante, car elle correspond parfaitement à l'approche de la falsification des préférences que nous nous proposons de développer. Et cela d'autant plus que l'hebdomadaire *Le Point* inscrivait dans ses titres le 24 juin 2004 « Délinquance : les statistiques qui dérangent. » Le pouvoir politique attendra 1997 pour pourvoir à un diagnostic local de sécurité ; il reconnaît alors le caractère partiel et partial des statistiques de « l'état 4001 » mentionnées plus haut et permet de prendre en compte le chiffre « noir » de la délinquance (estimé entre 35 et 50 % de la réalité par les enquêtes nationales et internationales) (2, p. 77).

Le rôle des médias a été ambigu. Tout d'abord, les médias ont souvent servi de caisse de résonance aux actes de violence, puisque les jeunes voyaient ainsi une occasion de faire parler d'eux, de sortir de l'anonymat de leur territoire et se glorifier de leur force. Mais ces passages dans les médias excitent aussi des effets de mimétisme et la volonté de montrer qu'on peut en faire autant dans un autre territoire. Mais aussi, on le verra la presse et les médias conduisent souvent à des justifications de ces violences en confondant l'explication et la justification, mais aussi par l'utilisation argumentative de la généralisation qui mène à l'interprétation unilatérale des événements de politique internationale. De plus, on verra que les médias ont aussi contribué aux effets de la falsification des préférences.

La falsification des préférences

On a pu constater dans les éléments de la situation que nous venons de rassembler une dissociation importante à souligner : elle concerne les préférences privées des personnes au sujet des décisions socio-politiques à prendre, d'une part, et les préférences publiques qui se manifestent dans des déclarations ou des engagements faits en public, d'autre part. Cette dissociation entre les préférences privées et les préférences publiques provient précisément de la « falsification » des préférences privées.

On a vu aussi que du temps a été nécessaire pour faire évoluer l'appréciation politique, médiatique, idéologique dans l'opinion publique et dans les expressions publiques de ces jugements personnels. Il n'est cependant pas inutile de les rappeler. On a ainsi assisté dans

les années 1970 à 1999 à une minimisation des violences urbaines, introduisant une dissociation entre la réalité du terrain et sa présentation publique, ainsi qu'à la minimisation de l'impact de ces violences dans les souhaits de sécurité de la population. Les courants prédominants de l'espace public de communication stigmatisent alors le « tout sécuritaire », attaquent l'optique répressive. L'idée d'autorité et de discipline est brocardée au profit de la spontanéité et de la créativité (comme si la discipline pouvait empêcher la créativité). On a constaté un refus de mention des individus agressifs et de l'origine des agresseurs dans un souci d'éviter la stigmatisation des personnes. Autrement dit, il s'est produit une dissociation entre la description de la réalité des descriptions au profit de la connotation des jugements.

Les agresseurs se sont vus parfois excusés au profit d'explications dont la validité tient plus des considérations idéologiques que des causes véritablement acceptables. C'est ainsi que l'on en est venu à confondre l'explication avec la justification. Le rôle des présuppositions est cet égard déterminant⁵. Mais la contre-culture joue aussi un rôle dans la glorification romantique des auteurs de vandalismes et d'exactions. La rhétorique d'évitement de mots et d'euphémismes s'est développée, empêchant la description des faits, d'une part, mais aussi la connaissance réelle des phénomènes comme on le verra, d'autre part. L'emploi de qualifications verbales de la situation est immédiatement condamné quand il déplaît aux auteurs des violences et ce ne sont plus ces auteurs qui deviennent condamnables, mais ceux qui les qualifient. Une inversion des accusations s'est produite puisque les agresseurs poursuivis entraînent une culpabilisation des poursuivants quand ils se dérobent aux forces de l'ordre. Cette dérobade implique de la part des agresseurs une prise de risque qui les conduit parfois à la mort. Les responsabilités sont alors attribuées aux poursuivants et non plus à ceux qui furent justement poursuivis. La disproportion des conséquences (comme la mort) n'est plus attribuée aux auteurs des exactions, mais à ceux qui cherchent à les en empêcher.

L'ensemble de ces phénomènes peut être rangé dans l'heuristique de la falsification des préférences qu'il s'agit de développer à présent. La falsification des préférences provient d'une dissociation entre les préférences privées et les préférences publiquement exprimées. Selon Kuran, chaque personne a une préférence personnelle pour la politique sociale qu'elle souhaiterait voir menée dans son pays : il appelle cette préférence la « préférence intrinsèque ». Elle relève des choix personnels et de la façon de se positionner personnellement

face aux grands problèmes sociaux. Ces préférences personnelles tiennent à la satisfaction que ces personnes retireraient de ces choix sociaux. Mais les personnes ne peuvent pas toujours exprimer publiquement ces préférences intrinsèques. En effet la société réprime souvent la manifestation de telles préférences. Elle exerce donc une pression sociale contre ces expressions, voir même de l'hostilité avouée, ce qui peut conduire les personnes à subir des sanctions sous forme d'isolement social, de dénigrement ou de stigmatisation, voir même des représailles économiques ou politiques. C'est ainsi que la tyrannie de la majorité décrite par Tocqueville peut exercer des pressions contre certaines préférences ; c'est ainsi que des minorités agissantes suffisamment organisées peuvent lutter contre la liberté d'expression de certaines préférences. Sous l'influence de ces pressions, des personnes soucieuses de leur réputation en viennent à taire publiquement leurs préférences intrinsèques ; d'autres changent d'avis et finissent par se ranger à une opinion contraire ; d'autres enfin choisissent une posture d'emblée orientée vers la satisfaction prédominante de leur réputation. C'est ainsi que la préférence publiquement affirmée peut relever de satisfactions de la réputation au détriment de la préférence intrinsèque. Le souci de leur image publique est tel, leur choix de se situer dans une catégorie de pensée sociale est si fort qu'ils en viennent à faire prédominer cette préférence de réputation sur la préférence intrinsèque. Cette préférence intrinsèque se voit alors occultée, sans disparaître totalement pour autant, mais elle est alors publiquement falsifiée. Mais par contre, certaines personnes préfèrent exprimer publiquement leur préférence intrinsèque en raison de la satisfaction procurée par l'affirmation de soi ; elles ne craignent pas de s'opposer aux réactions défavorables d'autrui et évaluent au contraire favorablement cette opportunité de manifestation de soi. Ces personnes ont ainsi une préférence pour une satisfaction expressive. Ces personnes réduisent ainsi la falsification de leurs préférences intrinsèques. Selon Kuran, les préférences indiquées publiquement sont un compromis, variable selon les personnes, entre la préférence de réputation d'une part et la préférence expressive d'autre part.

On voit donc que les préférences des personnes ne sont pas purement autonomes : elles ont un caractère d'interdépendance entre les gens qui rend compte de leur ajustement social. Ainsi l'opinion publique n'est pas faite que de la simple somme des préférences intrinsèques. Il s'ensuit une relation non linéaire entre les préférences publiques des différentes personnes et qui se traduisent dans l'opinion publique. Il s'ensuit aussi que les personnes tiennent compte

de l'opinion des autres et des réactions d'autrui à leur propre expression des préférences et c'est ce phénomène qui rend compte de l'implication sociale de la falsification des préférences. En effet les personnes ajustent leurs préférences exprimées publiquement sur les préférences d'autrui, à la fois dans leur souci de réputation, d'une part, et dans leur souci d'éviter les réactions défavorables d'autrui à leurs préférences intrinsèques, d'autre part. Mais cet ajustement peut ne pas se faire selon leurs préférences intrinsèques ; ceci rend compte de la falsification des préférences comme on l'a vu. Mais si une ou plusieurs personnes s'ajustent sur les préférences publiques d'autrui, elles peuvent s'ajuster sur des préférences falsifiées d'autrui. Il s'ensuit que la posture d'expression de préférences falsifiées peut induire des préférences publiques d'autrui également falsifiées en vue, on l'aura compris, de maintenir sa réputation d'une part et d'éviter les réactions défavorables d'autrui d'autre part. Cette interdépendance de préférences falsifiées peut ainsi entraîner, de proche en proche la constitution d'une opinion publique faite essentiellement de préférences falsifiées, chacun veillant à maintenir une façade « lisse » sans aspérités saillantes sur lesquelles autrui puisse avoir une prise défavorable.

Le mécanisme de la pensée unique

L'opinion publique peut ainsi être faite de préférences publiques falsifiées qui ne correspondent pas aux préférences réelles des gens. C'est ainsi que Kuran explique par exemple la quasi-unanimité des dictatures où la pression coercitive est au maximum. Mais on voit que ce mécanisme s'applique aussi à la « pensée unique » développée dans les démocraties qui ne sont donc pas pour autant immunisées contre la falsification des pensées privées, suscitées par les pressions sociales et le souci de son image publique.

Mais il y a plus, car l'opinion publique participe aussi à la constitution des préférences publiques par les médias. En effet, les médias n'ont pas qu'une orientation centrifuge purement dirigée vers le public ; ils reçoivent aussi une influence de l'opinion publique à laquelle ils s'adaptent aussi selon ses préférences. Les médias sont sensibles en effet à l'opinion publique à la fois pour des raisons tenant à leur image publique et à la réputation de ceux qui y travaillent ; mais aussi pour des raisons de captation du public, aussi bien de leur attention que de leur approbation. Il en va de leur audience et de leur part de marché ; mais il en va aussi de leur popularité et de leur prestige. Cela se manifeste notamment par leur souci de l'audimat, ainsi que par leur attention aux sondages

d'opinion que ces médias sollicitent parfois. Or, même les sondages ne garantissent pas toujours une traduction fidèle des préférences intrinsèques des gens (5, p. 341). C'est ainsi que les médias peuvent s'aligner sur une opinion publique faite des préférences falsifiées. Mais de plus, cette prise en compte et cet ajustement sur des préférences publiques falsifiées par les médias peut aussi induire un entretien de la falsification des préférences, dans la mesure où les médias peuvent produire des arguments « prêts à l'emploi » et immédiatement disponibles pour les personnes peu au courant des problèmes sociaux ou des dossiers politiques.

C'est ainsi que par l'interaction entre les préférences publiques des gens d'une part, et la production d'arguments publics par les médias d'autre part, la persistance de la falsification des préférences conduit à des défauts de connaissance sur la substance des problèmes, et sur les préférences réelles d'autrui. En effet, les gens ne sont généralement pas très au courant des réalités sociales ou politiques qui ne les affectent pas directement ou personnellement (cf. note 9) ; dans ces conditions, ils se fient plutôt aux opinions exprimées publiquement et accordent un poids décisif à « la preuve sociale » (5, p. 162)⁶. Or, selon Kahneman et Tversky⁷, cette preuve sociale permet de compenser les limites des capacités de cognition sociale des personnes par l'intervention de la disponibilité immédiate et de la saillance des arguments qui court-circuitent la nécessité de leur démonstration pour établir leur plausibilité. Mais Kahneman et Tversky ont aussi montré que cet emploi de ce qu'ils appellent l'heuristique de la disponibilité des arguments et de leur saillance est un facteur d'erreurs cognitives. C'est ainsi que les gens peuvent se fier abusivement à des arguments disponibles dans le public, d'autant plus que ceux-ci sont répétés régulièrement et que leur enjeu concerne davantage le souci du retentissement de son opinion affichée que le souci d'une réalité vécue personnellement. De plus, les gens peuvent aussi croire que les préférences des gens pour un choix politique ou social sont définitives et bien établies alors qu'en fait elles relèvent davantage de préférences intrinsèques qui ne sont pas forcément révélées.

On conçoit alors que les gens puissent être surpris par la révélation inattendue de préférences intrinsèques qui soient contraires aux préférences affichées : ainsi s'explique par exemple l'élimination inattendue de Lionel Jospin au premier tour de l'élection présidentielle de 2002. On sait que les préoccupations de sécurité, longtemps déniées et refoulées par la gauche, ont joué un grand rôle probablement décisif à cet égard. Les exemples de falsification des

préférences au sujet de la crise des banlieues sont abondants. Ils ont déjà été évoqués précédemment. Il n'est cependant pas inutile de les rappeler sous une autre forme.

Il y a eu un déni de l'insécurité pendant 10 à 15 ans, avec une qualification répétée de fantasme (2, p. 3). C'est ainsi que dans l'enseignement public « les enseignants s'étonnent souvent de ne pas être suivis par leur hiérarchie dans leur dénonciation des actes délictueux, un certain nombre de principaux ou proviseurs s'inquiétant des conséquences dommageables d'une publicité mal contrôlée sur la réputation de leur établissement » (4, p. 26). On ne saurait mieux indiquer la falsification des préférences par souci de réputation. Et le même auteur ajoute plus loin : « quand les professeurs décident de faire front collectivement, il leur faut d'abord rompre avec la loi du silence... ». Mais « la question de savoir qui des caïds ou des maîtres doit commander n'est pas vraiment soulevée. » (4, idem). La délinquance a été banalisée, puisque le vol de bicyclette était jugé « très choquant » par 60 % des Français en 1975, contre 45 % en 1990 (3, p. 36).

On a observé un défaut de réalisme descriptif par suite d'expressions faites d'euphémisme et qualifications renversées, conduisant à accorder un poids exagéré et disproportionné aux dérapages des uns et une pondération insuffisante qui minimisait la qualification et la gravité des exactions des autres. (2, p. 5). Cette minimisation des exactions conduit ainsi la directrice d'un lycée de qualifier le viol d'une lycéenne de « faits divers ponctuel » donc sans lendemain (3, p. 40). Ainsi peut-on parler d'une « distorsion abyssale... entre langage public et langage privé, au prétexte que toute vérité ne serait pas bonne à dire aux Français. » (3, p. 10). Lorsque les incendies diminuent après plusieurs jours d'émeutes dans les banlieues, on n'annonce pas dans les médias « encore » 22 voitures brûlées dans la cité X mais « seulement » 22 voitures brûlées la nuit dernière (3, p. 61). Les effets économiques et les conséquences sociales des exactions dans les banlieues ont été minimisés tant en ce qui concerne l'aggravation du chômage dans les banlieues, que l'accroissement des coûts (de réparation et d'assurance), tant au sujet des conséquences sociales de ghettoïsation par exode que des effets sur les services publics (école, médecins, maintien de l'ordre, etc.)

Le dénigrement de la répression nécessaire a été longtemps affiché avec au contraire, on l'a vu, inversion de la culpabilité sur les forces de l'ordre au profit du malfaiteur (3, p. 42). « La mort d'un meneur se célèbre avec davantage de conviction que celle des suiveurs directs. Et pourtant le malheur frappe de tabou l'évocation d'un passé délict-

tueux ; des actions violentes frappent ceux qui mettent en cause la part de responsabilité de la victime dans le drame qui l'a touchée, notamment le défi permanent face au danger que constitue la délinquance et la recherche d'affrontements avec les policiers et les gendarmes. Le groupe de pairs ne reconnaît à personne le droit de critiquer le mort en le présentant comme un délinquant, alors que, pourtant, la délinquance n'est jamais condamnée en tant que telle dans le cadre de la culture des banlieues, et qu'elle est même ouvertement justifiée, valorisée, revendiquée. » (4, p. 21). Par contre, on insiste sur « la France des bavures » comme une « routine des banlieues » selon Edwy Pleyne dans un éditorial du journal *Le Monde* (le 18 avril 2000), malgré les données statistiques montrant que la police n'est impliquée que dans 30 % des cas. (4, p. 64). Ainsi, la violence urbaine devient-elle « violence institutionnelle ».

L'accusation de racisme est fréquente lors de la mise en cause des malfaiteurs des banlieues ; mais leur propre racisme, notamment l'antisémitisme par haine des « feujes » est bien établi. Or il reçoit souvent une justification tacite lorsqu'on les met en parallèle avec l'Intifada en Palestine et avec la guerre en Irak (4, p. 174). Par ailleurs, c'est le « racisme » de la société qui explique la « violence des jeunes », sans considération de la conduite des malfaiteurs des banlieues, de leur irrespect et de leur agressivité, et sans considération souvent pour les souffrances injustes des victimes innocentes.

Les études sociologiques montrant les difficultés d'insertion des enfants d'immigrés concluent souvent à l'existence de discriminations à base sociale raciale ; mais elles sous-estiment de fait d'autres études sur 15 354 personnes de Jean-Luc Richard ainsi que celles de Emmanuelle Santelli montrant que la réussite sociale est déterminée surtout par la catégorie socioprofessionnelle des parents et non l'origine ethnique (4, p. 74). Ces mêmes conclusions avaient été obtenues aux USA par James Coleman et lui avaient valu d'être mis à l'index de la société américaine de sociologie par accusation gratuite de racisme (5, p. 149). Dans les années 90, le rapport publié par le groupe *Banlieuscopie* : « Banlieues, continents à la dérive » eut le tort de déplaire au Ministre de la Ville pourtant commanditaire, si bien que l'on mit en doute les constatations unanimes des gens de terrain concernant la propagation du business de la drogue dans les banlieues. (4, p. 119).

La volonté de s'afficher en opposition au Front national en vient à dénier toute allusion pourtant véridique de la réalité. C'est ainsi que le rôle des immigrés dans la terreur des banlieues se voit dénié :

on parle plutôt « des jeunes des quartiers ». C'est ainsi que l'allusion à la préférence pour la répression devient « fasciste ». C'est ainsi que lorsqu'un insiste sur l'importance de l'autorité pour les jeunes on se voit reprocher de « parler comme le FN ».

Les raisons des falsifications

Ces falsifications se sont produites pour de nombreuses raisons : les raisons familiales et communautaires de solidarité ; des raisons sociales visant au maintien de relations à tout prix avec les auteurs des exactions auxquels on finit par trouver des excuses ; des raisons idéologiques et sociales, afin d'éviter la stigmatisation des auteurs d'exactions et leurs partisans, mais aussi par crainte de susciter de leur part d'autres réactions violentes ; des raisons judiciaires, compte tenu non seulement des problèmes logistiques mais aussi de la difficulté des considérations pénales des mineurs et de l'application des lois ; des raisons politiques afin de montrer que l'on contrôlait la situation, sans compter le souci de la réputation de la France à l'étranger.

L'effet de cette falsification lutte contre la vérité des faits et contre la liberté d'expression. Il est intéressant à cet égard de considérer la polémique faite à l'encontre de Alain Finkelkraut à propos de son interview au journal *Haaretz*.

Dans cette interview, Finkelkraut mentionne le fait que la « plupart des jeunes » qui ont mené les émeutes dans les banlieues « sont noirs ou arabes » ; il en déduit le caractère ethnico-religieux de ces révoltes. Il signale les incidents au match de football France-Algérie où « La Marseillaise » a été huée ; il indique les manifestations d'une haine de l'Occident dans les chansons raps. Il signale aussi que la guerre contre le racisme se transforme progressivement en une « idéologie hideusement fausse ». Enfin il souligne le caractère « presque exclusivement noir de l'équipe de France de football », et l'on comprend que cela ait pu choquer les esprits. Mais on peut remarquer que le débat instauré dans l'opinion publique à la suite de cette interview retentissante va dans le sens de la falsification des préférences.

Le titre du journal *Le Monde* du 23-11-2005 qui mentionne cette interview concerne une voix « très déviante ». Surtout, une soixantaine de personnalités selon *Le Monde* du 9 décembre 2005 demande la suspension de l'émission hebdomadaire du philosophe sur Radio-France. Enfin, l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* catégorise le philosophe parmi les « réactionnaires ». Or, ce qui caractérise ces réactions correspond précisément au jeu des falsifications des

préférences. On ne réfute pas les faits (qui, il est vrai, ont été énoncés de façon vague par des expressions du genre « la plupart », « presque exclusivement »...) ; on n'instaure pas un débat sur la réalité des arguments : on les repousse au nom de jugements de valeur (« déviante », « réactionnaire », ...). On exerce une pression en vue de retirer au philosophe une tribune radiophonique et donc d'entamer sa liberté d'expression. On affiche donc des préférences de réputation afin de se positionner dans la sphère publique. Surtout, Finkelkraut insiste à plusieurs reprises dans son interview non seulement sur la difficulté d'énoncer certaines pensées en France, mais aussi sur le fait que beaucoup de personnes ont certaines pensées qu'elles masquent en raison des implications sociales : il s'instaure ainsi en France ce que Kuran qualifie des idées « impensables » car il est mal vu de les prononcer en public. L'ostracisme actuel dans lequel on installe Finkelkraut dans la sphère publique en dit long sur la pression sociale contre la liberté d'expression en France d'une part, et sur la nécessité de la falsification de ses pensées et de ses préférences si l'on doit ou veut paraître sur la scène publique française. On comprend donc que, dans ces conditions où l'image publique devient un souci important et prédominant sur la qualité des arguments et du débat, il puisse s'instaurer dans un pays comme la France une distorsion du discours public ; cette distorsion produit bien entendu des biais de présentation des faits dans la mesure où ceux-ci doivent correspondre moins à la réalité du terrain qu'à l'acceptance des jugements de valeur dans l'interdépendance consensuelle.

Mais cette « tyrannie de la façade » risque d'entamer non seulement la sincérité et la bonne foi des déclarations ou des positions, mais aussi l'authenticité des dires. Surtout, en raison de leur influence sur l'opinion publique et sur ceux dont la réflexion repose sur ces analyses, elle peut entraîner des attitudes sociales fausses et qui compromettent les jugements sociaux jusque dans le fonctionnement en société et dans l'authenticité du lien social.

Enjeux de la falsification des préférences

A la faveur de cette analyse de la violence urbaine, il nous semble donc que des falsifications des préférences sociales se soient produites, selon le schéma théorique proposé par Timur Kuran et que nous avons résumé le plus succinctement possible. Il ne nous paraît pas inutile de rassembler à présent les composantes de ce système, non pas seulement pour expliquer et comprendre ce qui s'est passé, mais afin de l'interpréter et de lui donner un sens plus général.

On a vu que les violences urbaines se sont installées progressivement dans les banlieues ; mais il se pourrait que cette progressivité ait pu empêcher une saisie suffisante des phénomènes et la constitution d'une idée suffisamment claire des phénomènes. Il ne nous semble pas toutefois suffisant de faire appel à cette seule difficulté de saisie de l'ampleur des phénomènes. Henri Bergson oppose les idées claires aux idées éclairantes⁸ : l'homme ne se contente pas de la seule clarté des idées ; il lui faut aussi des idées éclairantes, source d'interprétation et d'ouverture cognitive sur les phénomènes en cause. C'est pourquoi il lui faut une grille d'interprétation idéologique ou politique, philosophique ou sociologique. Dans le cas qui nous intéresse, il nous semble qu'à la difficulté de saisie précoce de l'ampleur du phénomène de violence urbaine s'ajoutaient des considérations tenant aux idées éclairantes, qu'elles soient positives en servant de système intégrateur (idéologie par exemple), ou négatives, afin de repousser certaines constatations gênantes. Or la tenue publique de ces idées pose problème comme on l'a vu : l'enjeu de sa réputation en face de la pression sociale sous quelque forme que ce soit impose des limites à sa liberté d'expression. On l'a vu par l'intermédiaire des risques d'accusation de racisme. Durant les années 90, il s'y est ajouté aussi le risque d'accusation de collusion avec le Front National, voir même d'« apporter de l'eau à son moulin ». Par cette dernière remarque, on voit bien qu'il s'agissait moins de rendre compte d'un phénomène social grave ou ample que de faire pièce à des accusations publiques mettant en danger sa réputation, mais aussi sa présence publique. Toute description réaliste des exactions et toute condamnation de la violence des banlieues se heurtaient et exposent encore actuellement à ces risques d'accusation, avec les blâmes possibles ou les ostracismes éventuels.

Mais nous avons vu que ces risques entraînent des conséquences non négligeables. Tout d'abord, l'alignement sur des préférences positionnelles conduit, pour ne pas ternir sa propre réputation, à ne pas condamner « ces jeunes victimes de la société et de la police... ». Il ne s'agit pas tant d'une démagogie que du fait de ne pas se retrouver seul à les condamner, ou bien en « mauvaise compagnie politique » (comme le Front National). Ainsi s'est formée une opinion publique où le souci de pas être une sorte de « cavalier seul » dans l'expression de ses préférences intrinsèques a conduit à favoriser une certaine exonération des malfaiteurs des banlieues. Les suites de la guerre d'Algérie, le souci d'un vernis anti-raciste ont aussi compté dans ces positions au sein de l'opinion publique. Ce refus de condamnation de ces actes délictueux ou même criminels a donc créé

un état de permissivité, voir même de justification qui n'a pu qu'encourager ces jeunes à persévérer dans leurs méfaits. Il s'en est suivie une contagion de leurs exactions non seulement dans la rue, mais aussi au sein d'institutions comme l'école ou les hôpitaux, mais également dans d'autres institutions, notamment les institutions régaliennes. Cependant ces préférences publiquement affichées ne pouvaient que masquer une réprobation de ces exactions des banlieues qui remettaient en cause l'ordre et la sécurité publique. L'élection présidentielle de 2002 a bien montré les limites de cette falsification face à l'épreuve des faits d'une part et à l'opportunité de manifester anonymement ses préférences réelles par le vote.

Toutefois, les médias ont largement relayé les soutiens aux « jeunes des banlieues », non pas par suite d'une volonté d'influencer l'opinion publique, mais en raison, comme on l'a vu, d'un alignement sur l'opinion publique (faite de falsification des préférences) d'une part et en raison d'autre part de son rôle dans le débat public pour procurer des arguments allant dans le sens de cette falsification ainsi entretenue. C'est ainsi que le souci de comprendre s'est prolongé dans la justification, en fonction de cette « heuristique de la représentativité » de Kahneman et Tversky selon laquelle la cause ressemble à ses effets : si le vandalisme est massif dans les banlieues et si la violence confine à des émeutes, la cause ne peut en être que massive. Elle ne saurait provenir de simples malfaiteurs opérant en simples bandes et défendant leur territoire comme une zone de non-droit avec un mimétisme entretenu par le spectacle des médias. Il doit s'agir soit de « complots organisés » pour certains, soit d'une réaction à un racisme massif de la société ou du capitalisme pour d'autres. De plus, le spectacle urbain et la crise du logement doivent aussi intervenir parallèlement au chômage et à l'isolement en ghettos, sans qu'ils ne soient aussi la conséquence de ces violences ! Or, si on suit cette logique, on comprend qu'il faille suivre l'opinion publique et accorder une priorité à la prévention. Par contre si on suit la logique de la falsification des préférences on voit alors que la politique doit être plus conforme aux préférences intrinsèques, mais que celles-ci sont plus difficiles à identifier. Dans les deux logiques, les actions sociales et politiques que l'on mène sont radicalement différentes pour ne pas dire opposées : il se pose ainsi la question de savoir s'il s'agit de conduire une politique plus régalienne de rétablissement de l'ordre, prioritairement, ou s'il faut mener au contraire une politique plus sociale, préférentiellement. Mais on retombe alors dans la discussion du choix entre répression et prévention. Or on a vu que cette opposition est factice dans son effet exclusif de

l'un aux dépends de l'autre, étant donné le délai des effets de la prévention face aux urgences du maintien de l'ordre. Encore une fois, on peut ainsi se demander si cette polarisation entre la répression ou la prévention ne repose pas finalement sur le souci de falsification des préférences, le souci d'apparaître « de gauche » obligeant en quelque sorte à privilégier la prévention, le souci de paraître anti-fasciste obligeant à récuser la répression. On peut même se demander si le choix de la « politique de la ville » avec cette emphase sur l'urbanisation (qui, depuis le temps, n'a pas empêché les explosions de violence) et cette insistance publique sur le chômage (qui, comme on l'a vu, peut aussi être une conséquence des violences) ne serait pas une façon d'esquiver les priorités sociales et politiques ; mais avec pour conséquence fâcheuse et avec pour effet pervers de pérenniser en quelque sorte et de façon involontaire, et avec de bonnes intentions, une certaine situation néfaste pour les banlieues.

La falsification des préférences a aussi conduit aux difficultés scolaires et aux échecs que l'on rencontre dans cette population banlieusarde en raison de la distorsion du discours public. En effet, la falsification des préférences oriente le savoir dans le sens de cette falsification et ne fait pas prendre conscience aux jeunes comme aux enseignants eux-mêmes de la réalité des enjeux ni des pensées dissimulées. Les explosions sociales comme celles auxquelles nous venons d'assister ne nous semblent pas à ce point représenter des phénomènes de révolte comme on pourrait l'envisager de façon presque romantique, notamment dans une certaine tradition politique. Elles ne nous semblent pas plus démontrer l'effet de la seule pression démographique ou de situations économiques. Par contre, il nous semble qu'elles cherchent à installer un cran supplémentaire dans la falsification des préférences.

En effet, chaque fois que cette falsification est remise en cause sur le terrain (que ce soit par l'intermédiaire des actions policières ou par le moyen d'actions économiques ou d'améliorations sociales), elles empiètent sur les bénéfices que retirent ceux qui tirent avantage de ces falsifications. Or ces bénéfices sont multiples : il peut s'agir d'une action de discrimination positive plus ou moins avouée ; ou bien d'une certaine tolérance aux exactions et aux dominations économiques ou territoriales ; ou bien de la persistance du marché de la drogue ; ou de l'instauration d'une régulation ethnique ou religieuse assurée de façon plus ou moins autonome ; ou bien de la façon dont l'immigration se développe de façon plus moins voilée ou illicite. De plus, la justification politique de ces idées est aussi en cause dans certains cas.

L'hypersensibilité aux accusations de racisme, aux stigmatisations des banlieues, aux opinions diverses qui peuvent s'avérer défavorables à ces falsifications est aussi l'indice du besoin de ces dernières et des craintes qui pourraient inspirer leur dévoilement. On a vu aussi que les violences urbaines ne manifestent pas de relation linéaire entre la gravité des incidents et celle des émeutes. Dans un système non linéaire, les conséquences d'un événement peuvent varier énormément, et les effets peuvent être disproportionnés. Or cette non-linéarité correspond aussi à celle que l'on observe entre les préférences existantes et les préférences attendues dans l'opinion publique. Elle tient à la fois aux sensibilités mais aussi aux fortes interdépendances dans les expressions publiques des préférences (5, p 332). Ces interdépendances peuvent aussi rendre compte du fort besoin de justification à la fois de ces jeunes mais aussi de ceux qui les soutiennent ou même de ceux qui cherchent à se solidariser avec eux, ne serait-ce pour maintenir un contact. On comprend dans ces conditions l'explosion possible des réactions et leur caractère imprévisible. On comprend aussi les interprétations erronées que l'on peut en faire, étant données les heuristiques cognitives de la disponibilité et de la représentativité (cf. note 11). En effet, l'on sait qu'il paraît difficile à l'esprit humain de concevoir que de petits effets puissent produire des conséquences de grande ampleur ; mais on sait aussi qu'à partir de l'action de certains groupes, on a tendance, par la généralisation, à vouloir traduire ces phénomènes sociaux par une interprétation globalisante. La falsification des préférences intrinsèques des citoyens n'est donc certainement pas un phénomène qui peut ainsi calmer ces rancoeurs ou des velléités dans les banlieues françaises.

Le cercle vicieux de la falsification

La falsification des préférences produite par le souci de la réputation a des effets sociaux indiscutables : elle introduit sur la scène sociale une distorsion du discours public et surtout elle produit non seulement une distorsion du savoir social par l'ignorance des préférences intrinsèques des gens, mais aussi du savoir que les gens ont de la société. De plus, cette falsification procure des arguments qui perpétuent cette falsification. Enfin, elle inspire aussi des démarches portant atteinte à la liberté d'expression publique.

On a essayé de montrer comment cette analyse s'applique à la crise des banlieues : le souci de paraître anti-raciste, d'éviter toute stigmatisation (même méritée), de s'inscrire dans des mouvances idéologiques et de suivre la contre-culture renforcent les biais publics dans les considérations et des approches de la crise des banlieues. Cette

falsification aboutit à la fois à des crispations intellectuelles et sociales, mais surtout à des inversions de blâme et de jugements qui défient non seulement le bon sens mais surtout la vraisemblance des opinions exprimées publiquement. Surtout, elle favorise un positionnement quasi-esthétique des opinions et des actions (dans la révolte et l'absence de conformisme), dans une perspective qui, au point de vue des actions, confine à des conduites nietzschéennes bien plus que marxistes.

Cette falsification des préférences est aussi invoquée à l'appui des actions sociales : c'est ainsi que l'on reproche à certains l'expression de certaines paroles sur les exactions des banlieues afin de ménager des susceptibilités ou taire certaines réalités. Toutefois, cette demande de silence sur les réalités est une façon de soustraire du savoir au public et notamment les préférences des citoyens opposés. D'autre part, elle revient à taire aussi le blâme de ceux dont la susceptibilité ne saurait en rien justifier de telles conduites : la protestation verbale pourrait être à la mesure raisonnable de la condamnation de telles paroles. On voit donc que la violence des réactions à l'expression, éventuellement discutable, de certaines opinions revient encore à favoriser cette falsification dans un cercle vicieux qui se veut vertueux.

L'invocation du racisme pour taire des opinions ou pour effectuer des pressions risque souvent d'être une hyperbole davantage destinée, on l'a vu, à mettre en jeu des préférences de réputation que l'expression authentique des préférences intrinsèques. On ne saurait cependant considérer avec une justification éthique le fait de se réfugier derrière cette incantation pour attenter aux biens et aux personnes d'autrui. De plus, les victimes des racismes seraient bien inspirées de se méfier d'un tel militantisme anti-raciste : en effet, on pourrait assister à une évolution des préférences de réputation dans l'opinion publique qui serait telle que les mêmes personnes qui se déclarent aujourd'hui si farouchement anti-racistes pourraient aussi révéler plus tard des préférences intrinsèques différentes si leur réputation venait à devoir se transformer au gré des circonstances sociales ou politiques. On peut ainsi se rappeler que, au moment du saccage du cimetière de Carpentras durant les années 80, la manifestation monstre, avec un Président de la République à sa tête, a été suivie, vers le début des années 2000, d'exactions antisémites, qui ont trouvé certaines justifications (plus ou moins indirectes) auprès de ces mêmes manifestants. Il est vrai que leur préférence de réputation avait changé (en dépit du redoublement de l'antisémitisme). Par ailleurs, on a vu que cette falsification des préférences produit un

effet de « cavalier seul » dans la coopération sociale : elle illustre un parallélisme politique avec cette attitude que Max Weber rangeait sous la rubrique de l'« éthique de la conviction », c'est-à-dire dans l'optique d'une considération prioritaire de la pureté de ses idées ; toutefois, l'approche de la falsification ajoute à cette notion l'idée que cette éthique de la conviction soit motivée par la souci (sincère il est vrai) de la réputation de ses opinions affichées publiquement. Enfin, on aimerait que la falsification puisse servir à ceux qui en sont l'objet. S'ils en profitent à court terme pour maintenir le statu quo et les actions délictueuses que l'on a décrites au début de cet exposé, il serait douteux que les banlieues en profitent à terme ; on peut même penser que ces exactions ont des effets contre-productifs sur les personnes défavorisées des banlieues, tant au niveau de leur vie quotidienne (terreur) qu'en terme de jouissance des biens ou de vie économique et sociale. Mais par contre les intellectuels qui pratiquent cette falsification ne pâtissent certainement pas de cette attitude : ils en retirent un profit (de présence publique ou d'acceptation sociale, voir même de considération médiatique). Mais ce profit risque de se faire sur le dos de ceux qui sont les victimes de ces violences. On se retrouverait encore dans cette connivence nietzschéenne de la force et d'une éthique de la conviction, ainsi que d'un esthétisme de façades. C'est pourquoi on voudrait espérer que cette étude de la falsification puisse déboucher non pas seulement sur une éthique de la responsabilité, mais aussi sur le souci bergsonien de concilier l'éthique de la conviction avec l'éthique de responsabilité en choisissant « d'agir en homme de pensée et de penser en homme d'action ». ■

Références bibliographiques

- (1) Léon Sann et Michel David. « Un nouveau rôle pour le pédiatre : la prévention de la violence sociale ». *Archives de Pédiatrie* 1998 ; 5 : 307-17.
- (2) Alain Bauer et Xavier Raufer. *Violences et insécurité urbaines*. Editions « Que sais-je ? » n° 3421, PUF, Paris 2004.
- (3) Charles Pellegrini. *Banlieues en flammes*. Editions Anne Carrière, Paris 2005.
- (4) Lucienne Bui Trong. *Les racines de la violence*. Editions Audibert Paris. 2003.
- (5) Timur Kuran. *Private truths, public lies. The social consequences of preference falsification*. Harvard University Press. Cambridge, Massachussets. USA 1995.
- (6) Nancy Rosenblum. « Les paradoxes du respect démocratique ». In C. Haroche et J.-C. Vatin. *La considération*. Editions Desclée de Brower Paris 1998, pp. 117-140.

- (7) Joseph Heath et Andrew Potter. *Révolte consommée. Le mythe de la contre-culture*. Editions Naïve et du Trécarré. Paris 2005.
- (8) Thomas Schelling. *La tyrannie des petites décisions*. Editions PUF, Paris 1980 pp. 137-154.
- (9) Raymond Boudon. *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*. Editions Fayard 1990.
- (10) Robert Cialdini. *Influence : the new psychology of modern persuasion*. Editions Quill New York, USA. 1984, chapitre 4.
- (11) Daniel Kahneman, Paul Slovic et Amos Tversky éditeurs. *Judgment under uncertainty : heuristics and biases*. Cambridge University Press. Cambridge : Grande-Bretagne. 2001.
- (12) Henri Bergson. *La pensée et le mouvant*. Editions du centenaire Editions PUF, Paris 1956.

notes

1. Mais, nous ne l'évoquerons pas ici. Nous renvoyons le lecteur à notre article : Léon Sann et Michel David. « Un nouveau rôle pour le pédiatre : la prévention de la violence sociale. » *Archives de Pédiatrie*, 1998 ; 5 : 307-17.
- Alain Bauer et Xavier Raufer. *Violences et insécurités urbaines*. Editions « Que sais-je ? » n° 3421, PUF, Paris 2004.
- Charles Pellegrini. *Banlieues en flammes*. Editions Anne Carrière, Paris 2005.
- Lucienne Bui Trong. *Les racines de la violence*. Editions Audibert Paris. 2003.
- Timur Kuran. *Private truths, public lies. The social consequences of preference falsification*. Harvard University Press. Cambridge, Massachussets. USA 1995.
2. Nancy Rosenblum. « Les paradoxes du respect démocratique ». In C. Haroche et JC Vatin. *La considération*. Editions Desclée de Brouer Paris 1998, pp. 117-140.
3. Joseph Heath et Andrew Potter. *Révolte consommée. Le mythe de la contre-culture*. Editions Naïve et du Trécarré. Paris 2005.
4. Thomas Schelling. *La tyrannie des petites décisions*. Editions PUF, Paris 1980 pp. 137-154.
5. Raymond Boudon. *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*. Editions Fayard 1990.
6. Robert Cialdini. *Influence : the new psychology of modern persuasion*. Editions Quill New York, USA. 1984, chapitre 4.
7. Daniel Kahneman, Paul Slovic et Amos Tversky éditeurs. *Judgment under uncertainty : heuristics and biases*. Cambridge University Press. Cambridge : Grande-Bretagne. 2001.
8. Henri Bergson. *La pensée et le mouvant*. Editions du centenaire Editions PUF, Paris 1956.